

Wandignies-Hamage

Mon village





Mesdames, Messieurs, chers Wandinamangeois,

Cela fait six mois que les travaux de réfection des trottoirs de la rue Jean Jaurès ont démarré. Ils ont quelque peu perturbé la circulation car de nombreux usagers n'ont pas respecté la signalisation installée bien avant les entrées du village. Ces travaux ne sont pas achevés et vont reprendre très prochainement, mais le résultat est déjà satisfaisant. C'est donc l'autre partie de la rue Jean Jaurès qui sera maintenant concernée pendant plusieurs mois pour une rénovation totale de cet axe principal, en espérant que les parterres ne soient pas à nouveau détériorés par les conducteurs indécents.

Coût total de l'opération : 865 000 € HT

Subventions :

- Aide à l'Aménagement des Trottoirs : 85 145,00 €

- Aide Départementale aux Villages et Bourgs : 213570,00 €

A la charge de la commune : 566 285,00 € HT

Pendant ce temps, notre boulanger a vu son chiffre d'affaires baisser ; c'est pourquoi le conseil municipal a pris la décision de l'aider en diminuant momentanément son loyer, mais dès que ces aménagements seront achevés et que la maison de santé sera enfin occupée par notre médecin, la fréquentation de la clientèle devrait être plus régulière.

Les travaux de construction de la maison de santé ont démarré tardivement mais la livraison est théoriquement prévue au cours du premier trimestre 2025. Après l'agencement intérieur, il ne restera que quelques travaux de voirie et aménagements paysagers pour que cette nouvelle structure permette à notre médecin d'exercer dans les meilleures conditions ...

Coût de la construction de la maison de santé : 306 122,06 € HT

Montant de la Subvention : 95 294,00 € (DETR)

Les passages de notre police municipale sont moins fréquents depuis quelque temps, du fait du départ involontaire de l'un des membres de l'équipe. Habitué à les voir aux sorties d'école ou aux endroits stratégiques de la commune, de nombreuses personnes se posent des questions et attendent impatiemment le recrutement d'un nouvel agent pour le maintien de l'ordre dans notre village.

Le marché de Noël a une nouvelle fois eu lieu dans la salle des fêtes. Comme l'an dernier, les exposants s'y sont installés pour vendre leurs produits en toute sérénité, tandis que les enfants de l'école ont entonné de merveilleux chants de Noël et ravi leurs parents,

présents dans la salle. D'autres exposants se trouvaient à l'extérieur car le tirage au sort l'avait ainsi défini. Comme les années précédentes, de nombreuses personnes ont pu se retrouver dans cet endroit chaleureux, découvrir de nouveaux produits et déguster le traditionnel pain alsacien garni de choucroute ...

Cette année encore, les aînés du village ont été enchantés du repas festif qui leur a été proposé en octobre et comme les enfants de notre école, ils n'ont pas été oubliés à l'occasion de Noël : les colis de fin d'année ont été remis à ceux qui en ont fait la demande et les élèves de notre école ont reçu la visite du Père Noël qui les a comblés de friandises et répondu à toutes les lettres qui lui ont été adressées.

Dans le cadre de la rédaction d'un Plan Communal de Sauvegarde face aux risques naturels et technologiques pouvant impacter notre commune et à la demande de la Préfecture, la mairie a décidé de mettre en place le dispositif « Panneau Pocket » afin de prévenir rapidement notre population en cas de sinistre mais aussi de l'informer de tout évènement ou changement d'intervention sur le territoire communal. Cette application étant gratuite pour les administrés, je vous invite tous à l'installer au plus vite sur votre téléphone portable.

L'omniprésence de l'eau sur le territoire communal, rend la terre très grasse, ce qui occasionne d'importants dépôts de boue sur la chaussée et le mécontentement de nombreux riverains qui se plaignent à juste titre de l'indécatesse de certains agriculteurs. Nous ne pouvons pas les empêcher de travailler mais l'on souhaite vivement que les responsables y remédient au plus vite.

Par ailleurs, deux cours d'eau posent actuellement problème : la Traoire et le Wacheux. En application des articles L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural, l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.

Selon l'article L215-14 du Code de l'environnement, c'est le propriétaire riverain qui doit assurer l'entretien régulier d'un cours d'eau non domanial, c'est-à-dire non navigable.

Les berges et le lit mineur appartiennent aux propriétaires riverains. La limite se situe généralement au milieu du lit suivant une ligne cadastrale tracée au milieu quand les rives appartiennent à des propriétaires différents ... Cela concerne aussi bien les cours d'eau cités auparavant que les autres fossés communaux. Ces travaux d'entretien ont pour but d'améliorer l'écoulement de l'eau mais aussi d'éviter les inondations.

Il en est de même pour les haies de façade. Quelques administrés ont répondu favorablement à l'appel de la mairie. Un courrier de rappel sera envoyé aux wandinamangeois qui n'ont pas encore réagi. Tout le monde est concerné par les recommandations du PLU et doit les respecter afin de laisser libre la circulation sur les trottoirs et d'éviter tout rappel à l'ordre.

Enfin, comme le veut la coutume, je vous donne rendez-vous le vendredi 10 janvier 2024, à 18h00 dans la salle des fêtes, pour la traditionnelle cérémonie des vœux au cours de laquelle, il sera rappelé ce qui a été réalisé en 2024 et annoncé ce qu'il est prévu en 2025.

En espérant que tout le monde ait pu connaître une agréable fin d'année, les membres du conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025.

Votre maire,

Jean Michel Sieczkarek

ÉCLAIRAGE STADE MUNICIPAL



Installation des projecteurs LED pour éclairer le stade ainsi que le terrain de pétanque par l'entreprise Cap Elec. Coût de l'intervention: 4092 € TTC.
La pose des poteaux et les tranchées pour le passage des câbles électriques ont été réalisés par les agents techniques de la commune.

PEINTURE SALLE DES FÊTES

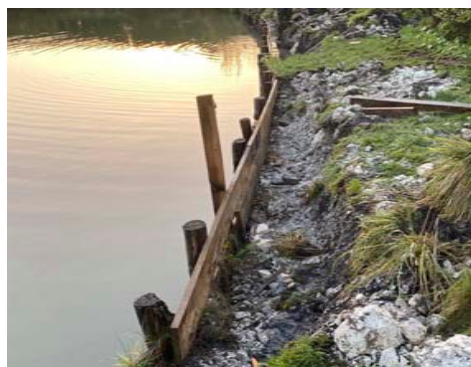


Coup de jeunesse à la salle des fêtes par la remise en peinture des fenêtres et le bas du mur.

RÉPARATIONS BERGES DE L'ÉTANG COMMUNAL



Avant travaux



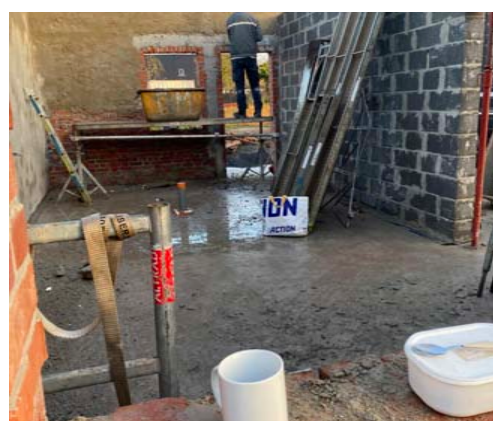
Durant les travaux



Après travaux

Berges de l'étang réparées par l'entreprise JLD et les agents techniques de Wandignies-Hamage.
Coût de l'intervention de JLD: 1700 € TTC
Fourniture poteaux et planches de la scierie DUPRIEZ: 2625 € TTC

MAISON DE SANTÉ



Maison de santé en cours de construction.
Coût de l'intervention: 306122,06 € HT hors charges architecte, Enedis, Noréade.
Dotation des équipements territoriaux et ruraux (DETR): 95 294 € HT.

TROTTOIRS RUE JEAN JAURÈS



Aménagement des trottoirs de la rue Jean Jaurès, côté impair en 2024 côté pair en 2025.

Coût total de l'intervention: 865000,03 € HT.

Subventions: ADVB (aide départementale aux villages et bourgs) 213570 € HT et AAT (aide à l'aménagement des trottoirs) 85145 € HT.

Un prêt de 600000 € a été nécessaire pour cette réalisation.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Ecole primaire : 12 panneaux pour un montant de 14990.60 TTC

Presbytère : 12 panneaux pour un montant de 14750.60 TTC

Mairie : 12 panneaux pour un montant de 14990.60 TTC

Halle de sport : 8 panneaux pour un montant de 9940.18 TTC

Coût total des travaux HT : 45 560.00€

Subvention ADVB (Aide départemental aux villages et bourgs) : 22780.00€

Autofinancement de la mairie : 22 780.00€

EDF OA : prime d'investissement : 5810€

Consommation électricité sur les 4 bâtiments :

2023 : 14 814€

2024 : 9476€

Retour financier sur la production livrée : 904.76 € sur le total des 4 bâtiments

ACTUALITÉS

DÉFILÉ DU 11 NOVEMBRE



champ d'honneur durant cette guerre 14-18 dont les noms ont été cités par Téo Delassus.

Une quarantaine d'élèves des écoles de Wandignies-Hamage emmenés par leur directrice Claire RACHEZ et leurs enseignants, rassemblés devant le monument aux morts, ont donné à cette cérémonie de ce lundi 11 novembre 2024, un caractère tout particulier. Nos petits écoliers ont entonné des couplets de « La Marseillaise » et son célèbre refrain. Un hommage vibrant aux hommes tombés au

Autour du maire Jean Michel SIECZKAREK, étaient présents des élus, des anciens combattants et leur président Serge DROULEZ, des représentants des associations locales, les familles des élèves et une foule venue nombreuse. La cérémonie a été parachevée par une distribution de friandises et le verre du souvenir servi dans la salle Gabriel DELATER.

OCTOBRE ROSE

La municipalité et le Comité des Fêtes tiennent à remercier les bénévoles, et tous les participants qui ont contribué au succès de la matinée dédiée à Octobre Rose, le dimanche 6 octobre.

Un grand bravo aux élèves de l'école primaire, au centre aéré et à la garderie pour leurs magnifiques créations, ainsi qu'à nos intervenantes Mme Nathalie EROUART CRESCENZO, Mme Linda WALLET et Mme Cécile OUVRY pour leurs ateliers enrichissants.

Nous remercions également M. BOUCLY pour ses délicieux choux roses, les créatrices Marie-Line et Patricia, ainsi que Cœur d'Ostrevent et M. Albert WADIN pour leur soutien.

Enfin, merci à tous ceux qui ont participé à la marche, testé les vélos électriques, ou fait des dons généreux. Ces derniers ont été reversés à l'association «Vivre comme Avant» pour soutenir la lutte contre le cancer du sein, pour un total de 350€.

Votre mobilisation est une véritable source d'espoir. Merci à tous



QUAND LES PLUMES SE RENCONTRENT

Que l'on soit amateurs de fantastique, de romantisme, de polar, mais aussi de thriller, ou bien encore de roman jeunesse et bien plus encore, il y en a eu pour tous les goûts ce vendredi 22 novembre 2024 en la salle Gabriel DELATER. La commune de Wandignies-Hamage y organisait son premier salon du livre.

C'était aussi l'occasion d'y rencontrer nos écrivains wandinamageois et de communes voisines.

On y a retrouvé, Francisco DA CONCEIÇÃO, l'un de nos deux écrivains locaux qui, après « Comme un parfum d'éternité » et « La blessure de l'ange » en est à son 3ème livre intitulé « Certains amours ne meurent jamais », qui a reçu le Prix littéraire du Salon du livre de Bapaume 2024, et Karine DERAEDT, notre deuxième écrivain local qui a remporté le prix « Thérèse Gabriel » 2023 décerné par l'APAC et la Fondation de France avec son premier roman « Dix petits chocolats ».

Emilie MALAQUIN-LAPAWA de Masny qui a publié le « Sorcier Vaudou » ainsi que plusieurs autres romans. Passionnée d'histoire, elle essaie de plonger les lecteurs au cœur de notre mémoire collective ou de faire découvrir d'autres horizons.

Laurent MARTINEZ de Marchiennes, a écrit le roman « Prolongations » et d'autres romans également dans le genre polar.

Ce premier salon s'est voulu un lieu d'échange et de partage, et s'est terminé par le verre de l'amitié.



REPAS DES AÎNÉS



Le 20 octobre 2024, la municipalité a eu le plaisir d'organiser le repas traditionnel des aînés. Dans une ambiance conviviale, les participants ont partagé un moment chaleureux. Les plus anciens du village ont été honorés et ont reçu un petit présent en témoignage de reconnaissance.

MARCHÉ DE NOËL



C'était le 15ième marché de Noël qui a tenu ses promesses pour sa fréquentation

Le marché de Noël, qui s'est tenu le 7 décembre, a été un véritable succès, répondant aux attentes de tous les participants. Malgré un temps un peu frais, les enfants ont su réchauffer l'atmosphère avec leurs chants, et la foule était présente en nombre pour profiter de cette journée festive. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un moment mémorable ! L'heureux gagnant du multicuiseur avec le numéro 69 est Monsieur Frédéric LECLERCQ.

DISTRIBUTION DES COLIS DES AÎNÉS

Comme chaque année, l'équipe municipale et les membres du CCAS ont préparé avec soin les colis destinés à nos aînés. Ces colis ont été enrichis par de délicieuses créations de notre boulanger, apportant une touche gourmande et chaleureuse aux cadeaux de fin d'année.

Cette année, un geste supplémentaire a été apporté par les enfants des écoles du village, qui ont mis tout leur cœur à créer un dessin pour chaque colis. Ces œuvres d'art, pleines de couleur et de tendresse, ont ajouté une note encore plus personnelle et émouvante à cette belle initiative.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé, des membres du CCAS aux écoliers, en passant par notre boulanger.



DISTRIBUTION DE FRIANDISES



Le 20 décembre après-midi, les enfants des écoles maternelle et primaire ont eu la chance de recevoir la visite tant attendue du Père Noël. Ce moment magique a été l'occasion pour chaque enfant de recevoir un cadeau sucré : une orange, une délicieuse coquille venant de la Boulangerie BOUCLY, ainsi qu'un Rubik's Cube. Un agréable souvenir de cette journée festive, qui a ravi petits et grands !

UN JEUNE TALENT À WANDIGNIES HAMAGE



Louis Raison, un jeune talent de Wandignies-Hamage à l'affiche d'un succès national

Louis Raison, jeune habitant de Wandignies-Hamage, est en pleine lumière grâce à son rôle marquant dans «L'Amour ouf», le film français actuellement à succès. À seulement 12 ans, il interprète Clotaire, un personnage complexe au cœur d'une histoire d'amour passionnée, tournée dans le Nord et se déroulant dans les années 1980. Aux côtés de grands noms du cinéma comme François Civil et Adèle Exarchopoulos, Louis incarne la version enfantine du héros avec une sincérité qui a séduit le public et les critiques.

Ce premier grand rôle a été une aventure «inoubliable» pour Louis, qui se souvient d'un tournage rempli de complicité et d'apprentissages. Découvert grâce à sa professeure de danse moderne, ce passionné de hip-hop a impressionné lors du casting par son naturel et son énergie. Ce rôle l'a également conduit à assister à plusieurs avant-premières prestigieuses, dont celle de Cannes, une expérience qu'il qualifie d'«incroyable».

Originaire d'une famille d'artistes, avec un père musicien et une sœur danseuse, Louis semble avoir hérité de ce goût pour la scène. Déjà, il multiplie les castings pour poursuivre son rêve de devenir acteur, tout en conciliant avec brio sa scolarité.

Avec plus de 700 000 spectateurs en cinq jours, «L'Amour ouf» réalise un démarrage exceptionnel et propulse Louis Raison sur le devant de la scène. Ce succès est une fierté pour le jeune acteur, qui voit dans cette expérience une étape prometteuse vers une carrière dans le cinéma.



RETOUR SUR UN CONCERT...DÉCONCERTANT



L'association Muzzix a proposé une prestation musicale peu commune ce 6 octobre avec Almufaraka, un concert mêlant souffles et voix d'artistes avec des instruments de différentes matières dans l'église de Wandignies-Hamage. Cette composition confronte le souffle et la voix de trois chanteurs avec les peaux, bois et métal des instruments du percussionniste. Ce quartet composé de Maryline Pruvost, chanteuse et flûtiste diplômée du CFMI et du conservatoire de Lille, Gaëlle Debra, bassiste, issue de l'École supérieure de musique et danse des Hauts-de-France, Patrick Guionnet, clown, danseur et performeur, et Peter Orins, batteur et activiste des musiques improvisées utilise tous les artifices techniques à leurs dispositions, il imagine une musique première, un retour vers une tradition primitive mythique, une forme de sérénité.

Peu de public et surtout peu de Wandinamageois pour ce concert pourtant gratuit qui fut, pour moi, une véritable découverte musicale. Erich FRISON.

POUR PASSER UN CAP DIFFICILE, IL SUFFIT PARFOIS D'UNE PASSERELLE

Maladie, décès, chômage... Les accidents de la vie n'épargnent personne. D'où le partenariat lancé avec le Point passerelle Nord de France et formalisé le 05 octobre 2017 par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Wandignies-Hamage.

Point Passerelle est un dispositif qui accompagne des personnes en difficulté aussi bien sur un plan humain et personnel, qu'économique.

Des équipes de conseillers et d'accompagnants écoutent les demandeurs, les aident à faire un diagnostic, les orientent, les soutiennent dans leur recherche de solutions et enfin les accompagnent dans la mise en œuvre.

Une prise de contact est d'abord nécessaire en mairie de Wandignies-Hamage auprès de Mme BRASSART Marcelle ou Mme BRIQUET Nathalie, membres du CCAS.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

BIODIV SANTÉ

Toujours aussi engagés pour la biodiversité et la santé !

Petit retour réalisé sur l'action réalisée à la mare du parc le samedi 28 septembre :

Une mare a besoin de maintenir un équilibre pour fonctionner correctement. Lors de la fête de la nature, Robin Derozier de Forêt Spirer nous avait alertés sur le fait que l'équilibre était rompu.

Ici, plusieurs plantes prenaient trop de place : les Massettes à larges feuilles (*Typha latifolia*) et les Nénuphars (*Nymphaea alba*).

Nous avons repris contact avec les Blongios (« La nature en chantier ») pour être guidé dans l'action à réaliser. Nous avons arraché le plus de pieds possibles. Nous devons recommencer 2 fois par an afin de les empêcher de réaliser la photosynthèse (qui leur apporte de l'énergie) et les empêcher de remonter en graines (qui leur permettent de revenir continuellement). Puis les actions pourront devenir plus rares.

Nous en avons profité pour faire l'entretien annuel : élagage, retrait des pousses d'arbre...

la mare doit recevoir de la lumière et un minimum de feuilles mortes doivent tomber dedans pour s'y dégrader : la décomposition de la matière organique consomme du dioxygène, au détriment des organismes vivants aquatiques qui ont besoin pour leur respiration. C'était donc la meilleure façon de prendre soin de notre animal totem et de ses futurs têtards : le triton !

Nous remercions les agents de la mairie pour avoir géré l'évacuation des déchets et pour avoir rebouché un trou dangereux pour la biodiversité en place.

Marché de Noël le samedi 7 décembre :

Nous avons reconduit notre action « Déco de Noël 100% naturel », une façon de pouvoir vous rencontrer et partager avec vous nos projets. Les enfants ont pu réaliser des décorations de Noël sur des tranches de bûches et les décorer avec un pyrograveur et des feutres. Un beau moment de partage !

Et cette année ?



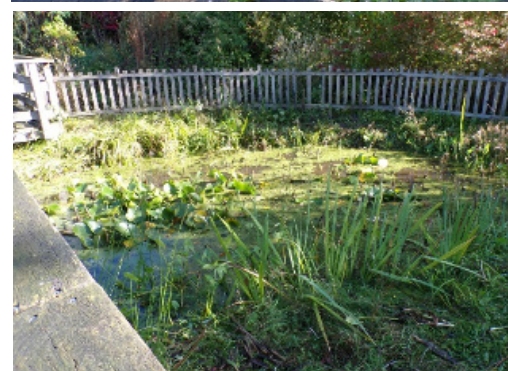
On change d'animal totem : le mal aimé du potager et tellement présent ailleurs, les haies, les prairies fleuries, dans l'eau... cherchez-le dans les pages du journal pour l'identifier !

Après le succès de l'atelier Kéfir, nous avons eu envie d'exploiter un peu plus cette idée : nous proposerons un atelier de lacto-fermentation le 1^{er} février.

La fête de la nature est déjà en préparation... Et nous réouvrons nos jardins pour échanger au plus près du sujet qui nous rassemble.

Pour nous rejoindre, contactez-nous ! wandigniesvbs@gmail.com

Plus d'informations sur notre page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/WandigniesVBS/>



LEUCÉMIE ESPOIR 59 TRAIL



Différentes manifestations ont été organisées au cours du dernier quadrimestre de l'année 2024 par l'association Leucémie Espoir 59 dont la natur'Ale Trail en collaboration avec les services de la municipalité :

La Cyclo Orchies – Le Touquet les 21 et 22 Septembre

Le samedi s'est tenu un village départ sur les thèmes de la sécurité routière et l'entretien des vélos, la santé par la présence d'infirmières et d'hématologue, de l'association Résilience et de notre art thérapeute qui officie au CHR de Lille.

Le Dimanche, c'était l'événement tant attendu des sportifs à la Pévèle Arena d'Orchies. 120 cyclistes soit deux fois plus qu'en 2023 à Wandignies Hamage se sont élancés pour relier le Touquet. Une organisation parfaite pour la plus grande satisfaction des participants prêts à se remettre en selle en 2025. La préparation est d'ailleurs déjà sur la route en partenariat avec la ville d'Orchies pour en faire un succès sportif.

Les Septentrionales du 28 et 29 Septembre

Une exposition magnifique de plus de 400 voitures et motos anciennes et sportives dans un cadre majestueux du château du vert bois à Bondues a été organisée au profit des associations Leucémie Espoir 59 et 62 par les Lions et Léo Club de Marcq en Baroeul. Une journée exceptionnelle. De belles rencontres et surtout un parc de voitures magnifiques.

La natur'Ale Trail les 25 et 27 Octobre

Préalablement et en accord avec Claire Rachez, directrice de l'école de Wandignies Hamage, ALE 59 est intervenue dans les classes pour faire de la prévention et de l'information. Merci pour l'accueil qui nous a été réservé par les institutrices et les élèves.

Le samedi

Le minitrail pour les enfants et ados de 5 à 15 ans a permis à 30 enfants d'arpenter les anciennes venelles le long du Wacheux. Ils sont d'ailleurs les seuls actuellement à pouvoir en profiter

La mise à disposition de trois jeux gonflables en accès libre pour les enfants de 14 h à 18 h a connu un grand succès pendant que les parents patientaient assis sous un soleil radieux.

La marche de 8 km de découverte du patrimoine local a réuni un trentaine de participants.

Compte tenu du beau soleil, la découverte de sports (escalade, badminton et tennis de table) dans la salle Philippe Croizon a eu moins de succès que l'an passé mais a permis de montrer tous les talents de nos jeunes pour certaines activités

Le dimanche

Les épreuves de Trails de 10 et 20 km dans le cadre du challenge organisé par la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent ont permis la participation de 256 coureurs très majoritairement du canton. Merci à la forte délégation du Team Athlétic de Pecquencourt (17), puis Aniche, Sin le Noble et les Chti Marathoniens de wallers Arenberg. Des invités de marque pour cette 9^{ème} édition : Maël, atteint d'une maladie rare, a vécu sa première course dans une joëtte portée par huit coureurs et coureuses dont Aurore et Sylvie de l'Association Rev Amazones qui ont participé à cette épreuve au Cambodge. Elles soutiennent par ailleurs ALE59. Sa phrase à l'arrivée : « Martial, c'est le plus beau jour de ma vie ». Les premières féminines lui ont donné en souvenir leur trophée. La présence également de l'oncle de Zélie pour qui nous avons dédié cette course cette année. Zélie a eu 9 ans le dimanche 27 octobre et avait été greffée le mardi 22 octobre. Elle se trouvait en chambre stérile au moment du départ des trails mais nos pensées l'ont accompagné. ALE 59 a versé une partie des bénéfices pour prendre en charge les déplacements journaliers de ses parents pour le CHRU de Lille.

Le soleil étant de la randonnée, les 8 km ont permis aux 227 marcheurs de découvrir le patrimoine local.

La pasta party a réuni 80 convives dans la salle des fêtes dans une ambiance conviviale.

L'année 2025

Tous les membres de l'Association Leucémie Espoir 59 vous présentent les vœux les plus sincères d'une santé agréable, d'un bonheur partagé dans vos rencontres et d'une solidarité généreuse.

Les actions menées auprès des malades et de leur famille ne sont possibles que par les subventions, les dons et les bénéfices issus de nos activités auxquels des Wandinamageois participent de façon régulière. Merci à eux et pour votre soutien. N'hésitez pas à vous informer sur notre site leucemie-espoir.org ou par mail à leucemieespoir59@gmail.com

Martial Hurlisis Président ALE 59 et Vice Président de la Fédération Leucémie Espoir



CHORALE COULEUR GOSPEL

Une fin d'année sur les chapeaux de roues

A Ennevelin nous avons accompagné Clotilde et Maurin à leur cérémonie de mariage.

A Cysoing pour des obsèques.

« Biblis en fête » à Erre avait pour thème cette année : TOUT POUR LA MUSIQUE; des personnes intéressées par le chant gospel ont rencontré Morgane Avez lors d'un stage, la chorale les a rejointes pour un concert à l'église du village, un agréable moment de réciprocité et du plaisir pour le public.

A Warlaing, pour la sainte Cécile, nous avons partagé un chaleureux moment avec un public enthousiaste que notre Cheffe Morgane a emporté avec son humour habituel.

Le lendemain à l'église de Wandignies, les spectateurs ont pu apprécier un nouveau répertoire sans oublier les traditionnels chants gospel.

Lors du marché de Noël à Marchiennes, la chorale a chanté à L'IMPRÉVU devant un public très réceptif.

Avant la fin d'année, mariage, concerts à Bachy, à l'aquarelle et à Cambrai sont au programme.

Pendant ces 12 mois nous avons partagé la joie de chanter devant des publics très différents. Chanter est toujours un moment joyeux, nous continuerons à chanter ensemble à partager aussi pendant les répétitions

Le mercredi à 19 heures à la salle des fêtes où il est toujours possible de nous rejoindre.

Renseignements auprès de
Morgane Avez 06 60 81 66 42
Chantal Gobert 07 71 67 07 53

COULEUR GOSPEL vous souhaite une excellente année 2025



ASSOCIATION LDW

Les membres de l'association Loisirs et Détente Wandinois vous présentent tous leurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2025.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour participer à nos activités de pétanque, jeux de société et tennis de table.

Pour l'association,
Le président,

2025

Repas Printanier

L'association LDW organise le 22 mars 2025 à la salle des Fêtes de Wandignies-Hamage, un repas convivial pour fêter l'arrivée du printemps !

Au menu, un couscous et un cassoulet, dans une ambiance festive.

Renseignement auprès de :

Mr Bernard BRASSART

30 rue Jean Jaurès à Wandignies-Hamage

Tel : 03 27 90 42 69

Mr Bernard DUJARDIN

192 rue Jean Muraton à Wandignies-Hamage

Tel : 03 27 90 43 66

ULTIMATE OSTREVENT NOUVEAU CLUB DE SPORT

L'Ultimate frisbee est un sport collectif sans contact qui allie rapidité, stratégie et agilité. Deux équipes s'affrontent sur un terrain, avec pour objectif de marquer des points en effectuant une passe à un partenaire dans la zone d'en-but adverse. Ce qui distingue l'ultimate, c'est son esprit de fair-play : il n'y a pas d'arbitre et chaque joueur est responsable de ses actions, en privilégiant le respect et la convivialité. Ces valeurs sont au cœur du Club Ultimate Ostrevent, club ouvert à tous situé au stade Francis Loubert de Wandignies-Hamage.

En effet, que vous soyez un jeune de 8 à 15 ans ou un adulte (+16 ans), le Club Ultimate Ostrevent vous propose des entraînements adaptés, encadrés par des éducateurs diplômés. Les séances pour les jeunes se déroulent tous les mardis de 17h30 à 18h30, et les adultes se retrouvent les jeudis de 19h à 20h30. Les entraînements sont mixtes et accessibles à tous, quel que soit votre niveau. Ils vous permettent de découvrir ou perfectionner ce sport tout en vous amusant.

Si vous hésitez encore, sachez que vous pouvez profiter de 4 séances d'essai gratuites avant de vous engager. Il n'est donc pas trop tard pour vous joindre à nous et vivre l'aventure de l'ultimate frisbee ! Pensez néanmoins à venir avec une paire de crampons ! Le début de saison est déjà prometteur, avec 10 jeunes et 15 adultes licenciés à ce jour. Ce démarrage est encourageant et nous permet de nous projeter sur du long terme au cœur du village.

Nous avons d'ailleurs plusieurs projets à venir tels que :

- poursuivre les initiations scolaires, - organiser des événements amicaux
- organiser des initiations adultes
- l'un de nos plus gros projet 2025 : organiser la Coupe des Hauts de France d'ultimate en juin.

Par ailleurs, nous tenons également à faire de notre club un lieu convivial. Chaque entraînement est suivi de temps d'échanges et nous organisons également des soirées pizzas le jeudi après les entraînements en profitant du camion du village !

Si vous cherchez une activité physique, ludique et enrichissante, n'attendez plus pour nous rejoindre !

Pour plus d'informations, contactez-nous par mail ultimate.ostrevent@gmail.com, ou via notre site web <https://www.ultimate-ostrevent.fr> ou via notre page Facebook ou venez directement lors des entraînements !



LE COMITÉ DES FÊTES VOYAGE EN ANDALOUSIE

Le Comité des fêtes organise un voyage en Andalousie du 25 septembre au 2 octobre 2025.

Si vous avez été satisfaits de votre voyage en Croatie, n'hésitez plus !

Le tarif pour ce voyage est de 920€ par personne, Transfert vers lesquins compris avec la possibilité de paiement échelonné en 7 fois :

- 200€ lors de l'inscription et des chèques de 100€ déposés en février, mars, avril, mai, juin et juillet et le solde 45 jours avant le départ.

Si ce voyage vous intéresse, contactez Mme Brassart au 30 rue Jean Jaurès à Wandignies hamage au 03 27 90 42 69 rapidement car les inscriptions seront closes dans les prochains jours et nous ne disposons que de 40 places.

VOEUX

Le Comité des Fêtes adresse ses vœux les plus chaleureux à tous les habitants de la commune. Que 2025 soit une année remplie de joie, de santé et de moments de partage.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé aux événements de l'année passée, qui ont été des moments conviviaux et inoubliables.

Très belle année à toutes et à tous !



TAEKWONDO WANDIGNIES UN DÉMARRAGE RÉUSSI

L'association **Taekwondo** Wandignies a bien démarré la rentrée 2024 avec pas moins de 15 membres pour sa première année d'existence. 2024 étant également l'année où la France a décroché sa première médaille d'or olympique en Taekwondo grâce à Althéa Laurin, cela ne pouvait que bien se passer.

Les enfants du village et des alentours ont pu s'initier à cet art martial coréen et sport olympique, en renforçant leur corps et leur mental dans un club à l'esprit familial.

Ayant reçu beaucoup de demandes en ce sens, nous espérons ouvrir un nouveau créneau l'année prochaine pour les enfants de 5 à 8 ans.

Rappel des horaires actuels :

Le lundi de 18h15 à 19h30 et le mercredi de 17h30 à 19h.



LE CHEMIN DU YOGA VENEZ DÉCOUVRIR LES BIENFAITS DU YOGA

Une technique douce, sans tensions, accessible à tous.

La pratique régulière du yoga apporte une sensation de bien être corporel et d'apaisement mental.

BIENFAITS

- Au niveau du dos et des articulations.
- Souplesse corporelle.
- Conscience du souffle.
- Conscience de l'instant présent.
- Apaise le corps et l'esprit.
- Sommeil.
- Concentration.

LE YOGA, UNE AUTRE MANIÈRE DE VIVRE LE QUOTIDIEN.

EN PRATIQUE :

Tous les VENDREDIS de 17h45 à 19h

Halle des Sports Philippe Croizon 120 rue du Poirier WANDIGNIES-HAMAGE

Cotisation annuelle 70€

PREVOIR :

- Tapis de sol épais
- Tenue souple
- Plaid

S'inscrire auprès de Marie-Francoise HUMEZ, Présidente de l'Association « Le Chemin du Yoga » 07 81 32 92 86 ou venir sur place 15 min avant le cours et participer à un séance de découverte gratuite.



NASHVILLE COUNTRYVILLE



L'association Le Nashville Country Club est heureuse de vous proposer des cours de danse country, ouverts à tous, du mois de septembre au mois de juin. Ces cours ont lieu chaque jeudi de 18h à 20h à la salle des fêtes de Wandignies.

Que vous soyez débutant ou danseur confirmé, venez apprendre et partager des moments conviviaux au rythme de la musique country !

La cotisation annuelle est de 70 € par participant. Pour toute information complémentaire ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter Françoise au 06 25 45 48 29.

Nous vous attendons nombreux pour partager cette belle aventure musicale et dansante !

DROIT D'EXPRESSION



Nouvelle année 2025

En ce début d'année 2025 nous vous souhaitons le meilleur pour vous et vos proches. « Bonne année, bonne santé ». Nous nous permettons d'y ajouter solidarité, convivialité et partage.

Dans la continuité de notre précédent article, nous vous apportons quelques informations issues du conseil municipal du 31 octobre. Ce fût un conseil municipal à charge contre les questions de notre délégation sollicitée par plusieurs habitants. Nous n'avons pas l'habitude d'inventer des questions pour le plaisir ou pour être désagréable avec l'équipe dirigeante. Cela donc était la fête avant l'heure de notre représentant, Martial Hurlisis ou plutôt nous devrions dire le bouc émissaire.

Tout d'abord, Monsieur le Maire fit la lecture d'une déclaration préalable aux délibérations émanant de Mme Christine Bruyère, absente. Ce texte portait sur l'organisation de la marche au profit du cancer du sein dans le cadre d'Octobre rose. Une remise en cause de la personne qui avait osée solliciter la Mairie avant l'évènement pour connaître le nom de l'association auquel serait versé les dons et qui avait offensée l'organisatrice en utilisant le réseau internet « si tu es de Wandignies (Hamage) » pour obtenir une réponse.

Celle-ci fût donnée par Monsieur le Maire à Martial Hurlisis qui s'est déplacé à la mairie le lundi qui suivait la marche. Les différents points à l'ordre du jour ont été présentés. Un seul point à soulever des interrogations concernant le déclassement de l'extrémité de la rue du poirier voie communale en voie privée.

Monsieur le Maire a donc répondu aux questions écrites de notre délégation envoyées préalablement à la réunion du conseil.

Pouvez-vous nous préciser le montant de l'aide versée par la mairie via le comité des fêtes à une association dans le cadre de la manifestation (marche au départ de Wandignies Hamage) d'octobre rose ? Quelle est le nom de cette association ? Le montant ne sera pas donné. L'association désignée est « Vivre comme avant »

Un médecin s'est implanté sur la commune et tant mieux pour les Wandinamageois. La maison médicale est en cours de construction. Quelles sont les contreparties actuelles et futures consenties par la mairie en dehors de la construction de cette maison ? si oui quel coût pour la mairie ? Actuellement 450€/mois hors charge d'électricité, eau et entretien par le personnel communal.

Les conditions sécuritaires en matière d'incendie sont-elles respectées pour le hameau de Grohain? Oui tout est correct Dans le bulletin municipal, serait-il possible de présenter les différents services de la mairie et ainsi mettre en valeur l'investissement des employés communaux ? Non, tout le monde connaît ce que font les employés communaux.

Concernant le site ALTY, pouvez-vous préciser vos intentions sur le futur aménagement de cet espace ? Le site appartient à l'Etablissement Public Foncier. Un projet de création de chemin reliant la voie verte au sein d'un parc.

Les réponses beaucoup plus détaillées sont en Mairie. Nous invitons les demandeurs à se rapprocher de ses services si vous le souhaitez n'ayant pû obtenir les réponses écrites après trois relances. Elles seront peut-être mises dans le compte rendu du conseil municipal.

Pour nos vœux 2025, nous pouvons y associer sincérité, respect et transparence pour que l'année des conseillers soit harmonieuse

Vos conseillers municipaux minoritaires

ORDURES MÉNAGÈRES



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES:

Tous les jeudis matin

TRI SÉLECTIF ET VERRE :

Collectes le lundi 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars 2025

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en mairie :

Jeudi 9 janvier 2025 de 9h à 10h

Jeudi 20 février 2025 de 9h à 10h

Jeudi 13 mars 2025 de 9h à 10h

Contactez la mairie la veille pour savoir si la permanence est maintenue.

TRÉSORERIE

NOUVELLE ORGANISATION DE VOS SERVICES DE PROXIMITÉ À WANDIGNIES-HAMAGE

Les permanences concernant vos factures locales ou vos impôts se feront chaque mardi de 8h45 à 11h45 sur RDV à la mairie de Marchiennes. Pour toutes demandes sur vos factures locales, veuillez contacter le SGC (service de gestion comptable) d'Orchies au 03.20.71.88.22. Pour toutes demandes sur vos impôts, veuillez contacter le 0 809 401 401. Rapprochez-vous de la mairie pour plus de renseignements.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et 14h à 18h

Le mercredi de 8h à 12h

Le vendredi 8h à 12h et 14h à 17h

Tel : 03 27 90 44 08 - mairie.wandignies@wanadoo.fr

Accueil : Rémi VANDERSTRAETEN / Pierre POTELLE

Durant les vacances de Février la mairie sera ouverte de 8h à 12h tous les jours et un accueil téléphonique est assuré de 14h à 16h30.

PHOTO COUVERTURE

Merci Mr DEBERSEE pour cette belle photo de couverture ce mois-ci !

Vous avez une belle photo en rapport avec le village pour illustrer la prochaine couverture de notre bulletin ? Envoyez-nous par mail vos beaux clichés !



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Zoé DUBOIS

Née le 20 octobre 2024 à Valenciennes

Fille de Maxime DUBOIS et de Justine VANTIELCKE

Ambre TREIZEBRE

Née le 31 octobre 2024 à Lambres-lez-Douai

Fille de Julien TREIZEBRE et de Marine FASQUEL

Andrea LAINE

Né le 19 novembre 2024 à Valenciennes

Fils de Cyrille LAINE et de Tiphany LARUELLE

MARIAGES

Nicolas DOLPHENS et Sandrine CUISSET

Le 19 octobre 2024

DÉCÈS

Albert DOHEIN

Le 8 décembre 2024 à l'âge de 74 ans

Madame Dohein-Mortreux Régine, ses enfants, petits enfants ont été très sensibles à vos témoignages de d'amitié et de sympathie reçus lors du décès de Monsieur Albert DOHEIN et vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements pour le réconfort que vous leur avez apporté.

INFOS PAROISSE

Personnes à contacter pour les cérémonies :

Marie Thérèse PIEDANNA 03 27 90 44 12

Bernard DUJARDIN 03 27 90 43 66

ALSH TOUSSAINT

La malédiction du célèbre jeu de cartes du loup garou de Thiercellieux s'est invitée à Wandignies-Hamage.

Le temps d'une semaine, l'accueil de loisirs de la Toussaint s'est transformé en village médiéval réunissant sorciers, villageois, chasseurs et pleins d'autres personnages du jeu. La mission des enfants était de démasquer les loups garous qui se cachaient parmi eux.

Au programme, des activités variées comme la création de la potion anti loup garou, la création du célèbre jeu de cartes, des entraînements pour démasquer les loups...

Cette semaine enrichissante fut également marquée par l'approche d'halloween avec ses maquillages et ses jeux.

Sans oublier la matinée « spéciale cuisine » direction le restaurant, les enfants ont eu l'occasion de préparer et de partager un repas convivial ensemble

Au menu : soupe de potiron, pizza maison jambon fromage champignons et glace vanille, chocolat

La semaine fut marquée également par l'initiation de deux activités sportives proposées par village en sport en partenariat avec le Conseil Général (Athlétisme et basket)

Le centre s'est clôturé avec le grand jeu du « loup garou géant »

Les loups-garous ont tous été démasqués par les villageois, bravo à eux !

Le dernier jour tous les enfants se sont donnés rendez-vous pour partager un pique-nique avant d'aller profiter d'une séance cinéma à Saint-Amand pour visionner le film « Croquette le chat fabuleux »

On se retrouve pour de nouvelles aventures en février 2025.



RECRUTEMENT ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2025



L'animation vous intéresse ?

- Vous êtes stagiaire ou titulaire du BAFA
- Vous êtes motivés et disponibles pendant les vacances d'été du 21 juillet au 14 août 2025

La commune de Wandignies-Hamage recrute pour son accueil de loisirs son équipe d'animation.

Comment postuler ?

- Par courrier :
Mairie de Wandignies-Hamage
A l'attention de Monsieur Le Maire
Place Dewambrechies
59870 WANDIGNIES HAMAGE

- Directement en mairie à l'attention de M. Fabien RACHEZ,


responsable du Service Animation ou par mail : serviceanimation.wh@gmail.com. Dépôt des candidatures avant le 18 avril 2025. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la mairie au 03.27.90.44.08

AGENDA ALSH

Chers parents,

Cette année encore, le service animation et toute son équipe auront beaucoup de plaisir à accueillir vos enfants dans nos accueils de loisirs.

Voici l'agenda de nos ALSH durant les vacances scolaires ainsi que les périodes d'inscription.

PÉRIODE	Dates	Age	Nombre de places	Ouverture des inscriptions *	
HIVER	Du lundi 10 au Vendredi 14 février	6/10 ans	26	Lundi 6 janvier	
PÂQUES	Du lundi 7 au Vendredi 11 avril	6/10 ans	26	Lundi 24 février	
ÉTÉ	Du lundi 21 juillet au Jeudi 14 août	3/5 ans 6/7 ans 8/9 ans 10/11 ans 12/15 ans	16 24 24 24 24	Lundi 22 avril	
TOUSSAINT	Du lundi 20 au Vendredi 24 novembre	6/10 ans	26	Lundi 1er septembre	

* La première semaine des inscriptions est réservée aux habitants de la commune et aux familles ayant leur enfant inscrit à l'école.

NB : Les inscriptions se font uniquement par mail (serviceanimation.wh@gmail.com), téléphone (03 27 90 44 08) ou directement en mairie



LES CH'TITS BOUTS

L'équipe des Chti Bouts a été très heureuse de vous accueillir, tout au long de cette année 2024. Voici un petit résumé des activités proposées par la ludothèque itinérante pendant ce dernier trimestre 2024 :

Mercredi 30 octobre matin, la ludothèque est venue à la Halle des sports pour proposer des parcours motricité, dès 1 an, mais également un tapis d'éveil pour les plus petits, des kaplas, et quelques jeux pour les plus grands !

Mercredi 27 novembre matin, la ludothèque a proposé une séance ouverte à tous autour de jeux pour petits et grands à la salle des fêtes. Les enfants de l'ALSH ont également profité de ces activités ludiques.

Samedi 14 décembre matin, la Halle des sports a accueilli l'ateliers Parents-Enfants pour les 2 - 5 ans sur le thème du Cirque. Au programme, il y avait cavalcades, parcours de circo-motricité, moments de rigolades, musiques rythmées et moments d'émerveillement !

Cette année 2024 s'est achevée avec un accueil ludo avec le relais petite enfance le 20 décembre matin à la salle des fêtes.

Pour 2025, nous souhaitons vous accueillir le plus souvent possible pour partager avec vous, des moments chaleureux, ludiques et sympathiques.

Nous vous souhaitons une très belle année 2025 remplie de bonheur, de rire, de bienveillance et de santé !

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour nos prochains accueils et prochaines activités, plus d'informations sur notre page facebook : Association les ch'ti bouts.

A noter, le centre de loisirs d'hiver pour les 2-6 ans se déroulera à Rieulay.

Les inscriptions auront lieu le mardi 7 janvier, de 16h30 à 19h00, à la ludothèque de Rieulay. Vos enfants auront la chance de se glisser dans la peau de pompiers, scientifiques, artistes, pâtisseries et bien d'autres encore. Une expérience unique pour éveiller leur curiosité et stimuler leur imagination ! Nous avons hâte de partager avec eux un programme soigneusement conçu pour allier apprentissage et plaisir.

HIVER 2025

les Ch'tibouts

Parentalité Accueil de loisirs Activités adultes Ludothèque

C'est pas que pour les grands !...

Visuels non contractuels / Sans erreur d'impression © aaziprimages.com

Info & Réservation :
 Mélanie, Coordinatrice : 06 52 03 72 68 - An, Responsable ludothèque : 06 95 24 16 97
 Coline, Directrice ALSH et Mercredis récréatifs : 06 95 13 75 68
 chtibouts.fr - f t i c htibouts

Du 10 au 21 Février 2025

L'ACCUEIL DE LOISIRS des Ch'tibouts
 École maternelle de RIEULAY Enfants de 2 à 6 ans

À la découverte des MÉTIERS

Le plein d'activités, PASSIONNANTES !

Info & Réservation : Mardi 7 janvier 2025
 de 16h30 à 19h00 à la Ludothèque de Rieulay
 → Places limitées → Le règlement vaut réservation
 → Chèques-Vacances acceptés.
 06 95 13 75 68 / alshchtibouts@gmail.com

ASSISTANTE MATERNELLE

Je suis assistante maternelle agréée, forte d'une expérience de 14 ans en tant qu'assistante familiale, je vous propose d'accueillir 3 tout-petits à temps complet la semaine. La maison est spacieuse et équipée pour accueil des tout-petits dans un cadre calme et verdoyant.
 Soucieuse de leur éveil, je propose des activités adaptées, manuelles, de motricité, de jeux, de balades, d'histoires et de comptines.
 Je reste à votre disposition pour tout renseignement
 Valérie 06.30.57.65.34

STRETCHING POSTURAL[®]

Stretching Postural[®]
Méthode Jean-Pierre Moreau

France Caraux
Praticienne

**NOUVEL HORAIRE
SUR WANDIGNIES-HAMAGE**

ASSISTANTE MATERNELLE

Je suis assistante maternelle agréée et éducatrice de jeunes enfants, et une place se libère prochainement!
 Après quelques années de pratique professionnelle en pouponnière et en crèche, j'ai eu envie de proposer l'accueil de tout-petits au sein de mon propre foyer. Votre enfant peut ainsi évoluer dans un cadre sécurisant, calme, familial tout en bénéficiant d'un accompagnement éducatif et d'une socialisation adaptés à ses besoins (3 enfants en accueil maximum).
 Je propose beaucoup d'histoires et de chansons, de la liberté motrice, de l'exploration, de la patouille, des balades, des câlins et de la bienveillance ;) N'hésitez pas à venir me rencontrer.
 Karine 06.23.07.01.52

PSYCHOTHÉRAPIE - ART-THÉRAPIE

...pour être et agir plus en accord avec soi-même

Avec bienveillance et dans l'écoute, je reçois pour des consultations adulte et adolescent en psychothérapie ou en art-thérapie, selon les besoins. Téléconsultation possible en psychothérapie.

L'accompagnement psychothérapeutique vise, par un échange verbal avec le thérapeute à améliorer votre bien-être, apprendre à vous connaître, à comprendre vos fonctionnements, à dénouer des situations, à libérer des souffrances, à agir plus en cohérence avec soi-même, etc.

L'art-thérapeute utilise l'art comme un outil d'expression parfois libérateur, de connaissance de soi, facilitateur de changement quand la parole est difficile ou simplement par choix de s'exprimer avec l'art. Pas besoin d'être un artiste

Pour tout renseignement complémentaire ou prendre RDV, vous pouvez me contacter au 06 33 81 85 69 ou prendre directement RDV sur ClicRDV

Nathalie EROUART CRESCENZO
 Certificat de psychopraticienne en ACP Diplôme

TERRAIN À VENDRE



Terrain de 1 600m2
 Contacter la mairie au
 03 27 90 44 08.

COIFFURE NATHALIE

Coiffeuse à domicile depuis 16 ans à Wandignies-Hamage, vous propose ses services professionnels. Equipée et à votre écoute.
 Pour un RDV, téléphone : 06 61 00 66 25
 Siret : 517 876 942 000 15

Du Bout Des Doigts

Sublimer vos Ongles

Françoise
 Prothésiste Ongulaire

Tel : 06.25.45.48.29
 Facebook : duboutdesdoigts



DLC Styles & Deco
Décoratrice d'intérieur

Décoratrice d'intérieur

Décoration et Aménagement d'intérieur
Home Staging
Modélisation 3D/ 2D
Événementiel

06 47 57 22 47
dlcstylesdeco@gmail.com

dlcstylesdeco.fr




V. LAMMENS
INSTALLATION-DEPANNAGE

Plomberie Sanitaire Chauffage

06.27.28.13.69
psc.vlammens@gmail.com

situé à Wandignies-Hamage



VIRGINIE DERACHE
Photographe



Adresse : 626 rue Robert Planchon
59870 WANDIGNIES-HAMAGE
Siret : 912 262 680 00016
Tél : 06 79 12 29 54
<https://www.virginiederachephotographe.fr/>
E-Mail : virginiederachephotographe@gmail.com



assistante digitale
Lucie Gos

infographie sur mesure - gestion des réseaux sociaux - assistance administrative

indépendants
Vous passez bien **trop de temps** sur l'**administratif**?
Vous ne savez pas **comment gérer vos réseaux sociaux**?
Vous aimeriez de l'**aide** pour **réaliser un montage vidéo**?

Je peux vous aider!

Spécial été 2024
Et si vous mainteniez une **permanence pendant vos congés**?
Contactez-moi pour découvrir **comment partir l'esprit léger**
et **revenir sur de bonnes bases!**

On prend un café et on en discute?
Pour moi, ce sera un thé sans sucre^^

☎ 06 99 29 47 31
✉ luciegos.assistante@gmail.com
📧 lucie.assistante
f Lucie Gos - Assistante Digitale

Bénéficiaire d'un CAPE jusqu'au 30/04/2025 maximum.
Espace des Entrepreneurs, 4 rue des buisses 59800 Lille. Siret 418 541 553 000 32.

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?

Contactez **votre conseiller indépendant** près de chez vous !

Adrien ICARD



Spécialiste sur le secteur de Wandignies Hamage

0650270330
adrien.icard@safiti.fr



Avec SAFTI, bénéficiez d'une solution clé en main pour votre projet immobilier !

Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n°929202091 au RSAC de la ville de Douai
Agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (S23 964 328 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n° CP1 3101 2018 000 025
536 délivrée par la CC de Toulouse.

SAFTI www.safiti.fr

Le chemin du Yoga
Wandignies-Hamage



Cours de Yoga
Le vendredi de 17h45 à 19h
Halle Philippe Croizon
120 rue du Poirier

RÉUNION DE CONSEIL

Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 13 août 2024

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h30 sous la présidence de Mr Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Etaient présents : Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Séverine MANCHE - Mr Didier FLEURQUIN - Mme Marcelle BRASSART - Mr Jean Michel KAZMIERCZAK - Mr Marc PILLOT - Mme Christine BRUYERE - Mme Françoise LESUR - Mr Erich FRISON - Mr Grégory DELASSUS - Mme Dominique BOUSSINGAULT - Mr Bernard DUJARDIN - Mr Martial HURLISIS.

Etaient absents : Mme Nathalie BRIQUET absente excusée donne pouvoir à Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Isabelle DIGIOVANNI

Secrétaire de mairie : Mr Pierre POTELLE

Délibérations :

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents, Mr Jean Michel KAZMIERCZAK est désigné secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 12 juin 2024.

Lors des élections européennes qui ont eu lieu le 9 juin 2024, l'agent administratif en charge, entre autres, des élections est resté présent dans le bureau de l'ouverture à 8 heures jusqu'à la fin du dépouillement, c'est-à-dire environ 19h30.

Il a donc effectué des heures supplémentaires, comme cela peut arriver de temps à autre.

Mais cette fois-ci, comme c'était le jour des élections européennes, donc un jour férié, le Trésor Public n'est pas resté indifférent et nous a fait part d'une délibération à prendre en réunion de conseil.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le paiement des heures supplémentaires au personnel communal lors d'événements exceptionnels tels que les élections ou autres.

En application de l'article L.5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre exerce déjà, en lieu et place des communes qui le composent, les compétences fixées par le même code pour une autre catégorie d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, cet établissement peut se transformer, sous réserve qu'il remplisse les conditions de création, en établissement public de cette catégorie par délibérations concordantes de l'organe délibérant et des conseils municipaux des communes membres se prononçant dans les conditions requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale.

L'ensemble des biens, droits et obligations de l'établissement public de coopération intercommunale transformé sont transférés au nouvel établissement public qui est substitué de plein droit à l'ancien établissement dans toutes les délibérations et tous les actes de ce dernier à la date de l'acte duquel la transformation est issue. L'ensemble des personnels de l'établissement transformé est réputé relever du nouvel établissement dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes. Les conseillers communautaires composant l'organe délibérant de l'ancien établissement conservent leur mandat, pour la durée de celui-ci restant à courir, au sein de l'organe délibérant du nouvel établissement.

En l'espèce, d'une part, la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent a délibéré le 13 juin 2024 pour exercer au 1er janvier 2025, en lieu et place de ses communes membres, les compétences prévues par l'article L. 5216-5 du CGCT pour les communautés d'agglomération.

D'autre part, la Communauté, qui comprend 70668 habitants (INSEE 2020) autour des villes centres de Somain (11869 habitants et de Fenain (5516 habitants (INSEE 2020) qui représentent plus de 15000 habitants, remplit également les conditions de création d'une communauté d'agglomération. Autrement dit, en quelques mots, la communauté de communes Cœur d'Ostrevent va pouvoir se transformer en communauté d'agglomération.

Cette délibération a été votée à l'unanimité lors du conseil communautaire du 13 juin 2024 et le conseil municipal des

différentes communes membres dispose de trois mois pour se prononcer sur la transformation proposée.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la transformation de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent en Communauté d'agglomération au 1er janvier 2025.

En vertu de l'article L.5211-17 du CGCT, les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale peuvent à tout moment transférer, en tout ou partie, à ce dernier, certaines de leurs compétences dont le transfert n'est pas prévu par la loi ou par la décision institutive ainsi que les biens, équipements ou services publics nécessaires à leur exercice.

La communauté entend recomposer et élargir ses compétences en matière de politique d'aménagement de l'espace et ce, telle que cette dernière est définie à l'article L.5216-5 du CGCT. Cela conduit en réalité à solliciter la réécriture et l'extension du champ de compétence de la Communauté comme suit :

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;

- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme ;

- Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code.

La Communauté entend également réorganiser et étendre ses compétences en matière d'équilibre social de l'habitat conformément à l'article L.5216-5 du CGCT, il convient à cet effet de solliciter la réécriture et l'extension du champ de compétence de la Communauté comme suit :

- Programme local de l'habitat;

- Politique du logement d'intérêt communautaire;

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire;

- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire;

- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat; Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;

Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

En fait, pour simplifier les choses, comme la Communauté de communes va passer en Communauté d'agglomération, les compétences de Cœur d'Ostrevent vont inévitablement être réécrites.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la refonte et extension des compétences en matière d'aménagement de l'espace et d'équilibre social de l'habitat

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel sur notre collectivité donne lieu au paiement d'une Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) conformément à l'article R2333-114 du CGCT modifié par le décret n°2007-606 du 25 avril 2007.

Le montant de cette redevance versée par GRDF au titre de l'année 2024, s'élève à 250,00 €.

Il est cependant nécessaire que notre collectivité adopte une délibération pour le règlement de cette redevance.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le versement de la redevance GRDF au titre de l'année 2024, d'un montant de 250,00 €.

Depuis le début des travaux de réfection des trottoirs de la rue Jean Jaurès, les clients de la boulangerie sont moins nombreux malgré les informations affichées et données à la population dans le bulletin communal. Son chiffre d'affaires est de ce fait impacté par la baisse de fréquentation.

Mr Boucly va subir ce désagrément jusqu'à la fin des travaux, c'est-à-dire jusqu'en 2025.

Comme nous l'avons fait pour d'autres raisons avec

les boulangers précédents, je vous propose de lui venir en aide en baissant son loyer pendant une durée déterminée, jusqu'à la fin de la tranche ferme.

Mr Boucly paie le matériel qu'il s'est engagé à racheter. Son loyer pour les locaux de la boulangerie s'élève actuellement à 500 € par mois. Nous vous proposons de le baisser à 200 €.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la révision à la baisse du loyer du boulanger (200 € au lieu de 500€).

Dans le cadre des travaux de réfection des trottoirs de la rue Jean Jaurès, il est prévu de remplacer quelques arbres malades par une autre espèce locale et d'implanter quelques haies afin d'empêcher le stationnement anarchique et d'éviter une réalisation trop minérale.

Plutôt que de passer par l'entreprise en charge des travaux pour la replantation de végétaux, ce qui nous aurait coûté 75895,00 €, nous avons préféré réaliser cette tâche avec l'équipe technique, mais aussi avec l'aide et les conseils du PNRSE.

C'est en nous adressant au PNRSE que nous avons appris que dans le cadre du dispositif « Plantations sur propriétés publiques » du « plan Arbres en Hauts-de-France », une subvention peut nous être attribuée par la Région. Elle est plafonnée à hauteur de 90 % des dépenses des plants et fournitures diverses.

Montant des opérations : 5971,50 € + 16952,00 €, ce qui nous donne un total de 22923,50 € (terre végétale, fosses pour les arbres, ...) au lieu du montant initial.

De ce montant, il sera donc possible de déduire la subvention régionale et l'ADVB.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la demande de subvention auprès de la Région et du Département (ADVB) pour la renaturation des trottoirs de la rue Jean Jaurès.

Informations diverses

Embauche à mi-temps (à temps partiel) d'un employé technique
Réunion de chantier Enedis (antenne relais)
Courrier pour la hauteur et la largeur des haies
Rapport d'activité 2023 du SMTD
Bilan d'activités 2023 du PNRSE
Rapport d'activités 2023 du CDG59
Abattage des peupliers de la propriété de Mr Bavière (dossier de renaturation)

Tour de table

Mme Marcelle BRASSART : clôture de l'ALSH ce vendredi 16 août 2024 (kermesse à partir de 18h)

Mr Marc PILLOT : début des travaux de construction de la maison de santé en septembre prochain, subvention DETR d'un montant de 97000,00 € pour la maison de santé, suppression par le Département du marquage de la voirie en agglomération, par souci d'économie

Mme Nathalie BRIQUET : absente excusée

Mr Jean Michel KAZMIERCZAK : R.A.S.

Mme Séverine MANCHE : question concernant le lieu de déroulement de la fête du poireau

Mr Grégory DELASSUS : envasement excessif au niveau du drain du chemin des Breyelles (SMAPI),

besoin de taille des arbres de la rue Jean Muraton

Mme Françoise LESUR : R.A.S.

Mr Erich FRISON : R.A.S.

Mme Christine BRUYERE : R.A.S.

Mr Didier FLEURQUIN : R.A.S.

Mme BOUSSINGAULT Dominique : R.A.S.

Mr Martial HURLISIS : constat de la dégradation de la chaussée de la rue de la Navie (partie communale), demande concernant les principaux objectifs de la réfection des trottoirs de la rue Jean Jaurès (piétons, poussettes, PMR), demande de gratuité pour les associations locales en ce qui concerne la participation à la fête du poireau

Mme Isabelle DI GIOVANNI : absente

Mr Bernard DUJARDIN : demande de nettoyage des bacs de vivaces asséchées, demande de nettoyage du haricot (rosiers) à l'entrée ouest du village

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 20h31

Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 31 octobre 2024

Le conseil municipal s'est réuni ce jour à 19h30 sous la présidence de Mr Jean Michel SIECZKAREK, maire.

Etaient présents : Mr Jean Michel SIECZKAREK - Mme Nathalie BRIQUET - Mr Didier FLEURQUIN - Mme Marcelle BRASSART - Mr Jean Michel KAZMIERCZAK - Mr Marc PILLOT - Mme Françoise LESUR - Mr Erich FRISON - Mr Grégory DELASSUS - Mr Bernard DUJARDIN - Mr Martial HURLISIS - Mme Isabelle DIGIOVANNI
Etaient absents : Mme Séverine MANCHE absente excusée donne pouvoir à Mr Erich FRISON
Mme Christine BRUYERE absente excusée donne pouvoir à Mme Nathalie BRIQUET
Mme Dominique BOUSSINGAULT absente excusée donne pouvoir à Mme Marcelle BRASSART

Secrétaire de mairie : Mr Pierre POTELLE

Délibérations :

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents, Mr Jean Michel KAZMIERCZAK est désigné secrétaire de séance.

A la majorité des membres présents par 1 voix contre (Mr Hurlisis), le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 13 août 2024.

Mr le Maire répond à la question de Mr Hurlisis concernant les raisons qui ont motivé les membres du conseil municipal à baisser le montant du loyer de la boulangerie. Il n'a en effet jamais été question de remettre en cause la qualité des produits de ce petit commerce. Il avait été dit que cette aide financière viendrait compenser la perte de clients que le boulanger subit à cause des travaux de la rue Jean Jaurès et que, par la même occasion, cela lui permettrait et l'inciterait peut-être à proposer de nouveaux produits ; et c'est là qu'une discussion à propos de la qualité de ses baguettes a été engagée par quelques personnes. La raison essentielle de la baisse de son loyer a bien été décidée pour compenser sa perte financière et ce à l'unanimité.

La variété comme la qualité de ses produits n'ont rien à voir avec cette décision.

Lors de ses réunions en dates des 22 février 2024, 18 juin 2024 et 19 septembre 2024, le Comité du SIDENSISAN a adopté l'adhésion des communes de BUSIGNY, ESTREE-BLANCHE, NOYELLES-SUR-ESCAUT, SAINSDU-NORD, RUMILLY-EN-CAMBRESIS et CRESPIIN pour la compétence DECI.

Mais aussi l'adhésion des communes de TRESCAULT, PAISSY, HAVRINCOURT et URVILLERS pour la compétence Eau Potable.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-18 du CGCT, les collectivités disposent de trois mois pour se prononcer sur ces nouvelles adhésions.

A l'unanimité des membres présents avec 2 abstentions (Marc Pillot, Jean Michel Kazmierczak), le conseil municipal approuve l'adhésion des communes de BUSIGNY, ESTREE-BLANCHE, NOYELLES-SUR-ESCAUT, SAINSDU-NORD, RUMILLY-EN-CAMBRESIS et CRESPIIN pour la compétence DECI et l'adhésion des communes de TRESCAULT, PAISSY, HAVRINCOURT et URVILLERS pour la compétence Eau Potable.

Par délibération en date du 13 avril 2015, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent a créé un service commun mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme (ADS) pour palier la disparition du service, porté jusqu'alors par l'Etat, auprès de ses communes membres comptant moins de 10000 habitants. Depuis sa création en 2015, le service mutualisé permet l'optimisation des délais d'instruction, la mutualisation des coûts de fonctionnement et des compétences professionnelles.

Par convention signée avec le cœur d'Ostrevent, chaque commune adhérente confie au service ADS mutualisé l'instruction de l'autorisation d'urbanisme, de sa transmission jusqu'à la préparation et l'envoi au Maire du projet de décision. Cœur d'Ostrevent propose d'étendre les missions du service ADS à la phase post-instruction, c'est-à-dire :

- La gestion des Déclarations d'Ouverture de Chantier
 - La gestion des Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux
 - Le contrôle de la conformité des travaux ...
 - L'exercice, par délégation, des pouvoirs de police du Maire vis-à-vis des infractions au code de l'urbanisme, L'exercice du droit de visite et de communication et la recherche des infractions relatives à l'urbanisme ...
- Pour cela, il faudra édicter un arrêté de commissionnement en matière d'urbanisme pour les agents en charge ... et un arrêté portant délégation de l'exercice du droit de visite et de communication.

La participation financière des communes pour cette mission spécifique fait l'objet d'un calcul selon les mêmes dispositions que pour les actes d'urbanisme avec la transmission chaque année d'un bilan financier précis.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS) (Avenant à la convention cadre entre le Cœur d'Ostrevent et les communes membres) Dans le cadre du pacte financier et fiscal de solidarité adopté par Cœur d'Ostrevent par délibération n°3 du 26 septembre 2024, il est prévu que les communes reversent annuellement à Cœur d'Ostrevent 10% du produit perçu par elles au titre de la taxe d'aménagement, pour ainsi participer au financement des charges que la Communauté de Communes engage pour l'aménagement et la construction des équipements publics. Pour permettre la mise en place de ce reversement de fiscalité, le Conseil Communautaire a adopté, par délibération n°5 du même jour, le projet de convention de partage du produit de la taxe d'aménagement perçu par les communes.

Conformément aux dispositions de l'article 1379 du code général des impôts, il convient désormais que chaque commune délibère de manière concordante pour permettre ce reversement de fiscalité par voie conventionnelle à compter de l'exercice 2025.

Il est précisé que le produit de la taxe d'aménagement perçu par la commune s'est élevé en moyenne à 18929 € par an sur la période 2014 – 2022. Dès lors, ce partage pourrait générer un reversement de l'ordre de 1893 € au bénéfice de Cœur d'Ostrevent. Ce sera moins cette année puisque le nombre de demandes d'urbanisme a diminué.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve les termes de la convention de partage du produit de la taxe d'aménagement perçu par la commune avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et autorise le Maire à signer cette convention et effectuer toutes formalités nécessaires à son exécution.

Il y a quelques années, lors de l'inventaire de la voirie communale, une rue avait été omise, la rue du poirier ; et dans le calcul de la DGF (dotation globale de fonctionnement) rentre en compte la voirie communale.

L'adjoint aux travaux de l'époque s'est donc chargé de mesurer la longueur de cette voie et s'est arrêté au-delà de la partie aménagée.

Ce délaissé (d'une longueur d'environ 101 m) qui se trouve à l'extrémité de la partie macadamisée et repris dans la voirie communale de l'époque, n'est absolument pas utilisé ni entretenu par la mairie depuis des années. En cas de problème quelconque, la collectivité devrait engager sa responsabilité. Effectuer des travaux d'aménagement de cette partie (stabilisation du fond, pose de bordures et macadamisation) coûterait très cher à la commune et ne servirait à rien ; sachant qu'il s'agit d'une voie sans issue, il ne serait pas judicieux de la reclasser dans les chemins de la commune.

Le Sous-Préfet, lors de sa dernière visite, a lui-même employé le terme de « délaissé » et a suggéré de le déclasser. Il a donc proposé un « déclassement de fait », c'est-à-dire qu'il suffit d'un vote explicite du conseil municipal et sans enquête publique.

Afin d'éviter des problèmes liés au non-entretien, il serait donc préférable de déclasser ce délaissé de voirie afin de désengager la commune.

Ce délaissé pourrait éventuellement, par la suite, faire l'objet d'une aliénation (ou cession aux propriétaires riverains qui se manifesteraient et qui seraient dans l'obligation de laisser un

droit de passage).

A la majorité des membres présents par 1 voix contre (Mr Dujardin) et 1 abstention (Mme Digiovanni), le conseil municipal approuve le déclassement de fait de l'extrémité de la rue du poirier.

Informations diverses

Rapport d'activité 2023 FLOREVIE

Rapport d'activité 2023 de la CCCO

Installation de l'antenne relais

Création de deux nouvelles chicanes dans la rue de la Navie

Engagement d'une procédure en vue d'une déclaration de bien sans maître

Mise en place d'un plan communal de sauvegarde (réunions successives avec la Sous-Préfecture)

Mise à l'honneur d'une wandinamageoise, Mme Léa Delcambre, 2ème au championnat de France d'équitation (saut d'obstacles)

Lecture à sa demande de deux messages de Mme Christine Bruyère (absente ce jour) :

Messages pour le conseil

1. Je souhaite revenir sur l'événement Octobre Rose que j'ai organisé avec les adjoints (Marcelle, Nathalie, Jean Michel) et les conseillers (Didier etc.). Cette cause me tient particulièrement à cœur pour des raisons personnelles. Il est donc essentiel pour moi de m'engager pleinement dans cette lutte et de sensibiliser le plus grand nombre. Dès le départ, il était clair pour nous que tout ce qui serait récolté serait reversé à une association liée à Octobre Rose. Cependant, j'ai omis d'indiquer dans nos communications le nom de l'association «Vivre Comme Avant». C'était simplement un oubli de débutante, car l'association avait été choisie en amont, et par moi-même. L'important restait avant tout de contribuer à cette cause essentielle, qui continue d'affecter beaucoup trop de vies.

Cependant, j'ai été surprise et déçue par certaines attitudes qui ont suivi l'événement. Des questions ont été posées sur les réseaux sociaux au lieu d'être adressées directement aux personnes concernées, à savoir nous, les organisateurs. Cela donne une impression de suspicion ou de doute sur notre honnêteté, et je trouve cela regrettable.

Je tiens à rappeler que, comme nous l'expliquons aux enfants, si vous avez des questions ou des doutes, la première chose à faire est de s'adresser directement aux personnes concernées. C'est une question de respect et de maturité. Publier sur les réseaux sociaux ou autre avant de se renseigner n'apporte rien de constructif et peut même nuire à la bonne entente et à l'esprit de solidarité que nous devrions tous partager. Nous sommes tous ici pour soutenir des causes qui comptent et faire une différence. Pour cela, c'est important de rester respectueux et transparents. Prenons le temps d'avoir des discussions directes avant de parler. J'espère que l'on pourra mieux communiquer à l'avenir, dans un bon esprit, comme de vrais adultes intelligents et respectueux.

2. Il m'a été signalé qu'une personne a exprimé une plainte concernant l'un des articles transmis pour le bulletin municipal, «Pas assez visible, trop petit». Nous comprenons qu'il peut y avoir des attentes quant à la visibilité des textes, mais il est important de rappeler que la date limite pour l'envoi des articles est le 5 du mois précédant la parution. Or, certains articles sont arrivés bien après, ce qui a rendu leur intégration plus complexe, d'autant plus que le bulletin était déjà en grande partie finalisé à ce moment-là.

Tour de table

Mme Marcelle BRASSART : R.A.S.

Mr Marc PILLOT : passage le 8 novembre 2024 de la société Theys pour le nettoyage des caniveaux, réunion du SMAPI le 7 novembre 2024 pour les problèmes de la Traitoire et du Wacheux, aménagement par le biais de l'équipe technique de l'éclairage du stade municipal pour la pratique de l'ultimate

(nouvelle activité sportive) et de la pétanque

Mme Nathalie BRIQUET : R.A.S.

Mr Jean Michel KAZMIERCZAK : Noël des communaux le 14 décembre 2024

remarque concernant l'absence de mention de la mairie (matériel communal, salles, aide de l'équipe technique) sur le flyer de la dernière édition du Trail organisé par l'Association Leucémie Espoir

Mme Séverine MANCHE : absente excusée

Mr Grégory DELASSUS : demande concernant l'organisation du 11 novembre 2024

Mme Françoise LESUR : R.A.S.

Mr Erich FRISON : allusion à la connexion de l'antenne relais, question concernant la collecte des queues de rat musqué

Mme Christine BRUYERE : absente excusée

Mr Didier FLEURQUIN : R.A.S.

Mme BOUSSINGAULT Dominique : absente excusée

Mr Martial HURLISIS : signalement de la présence d'une caravane sur un terrain du lotissement «Les Pâtures», demande concernant le débroussaillage des chemins communaux par le chantier d'insertion de Cœur d'Ostrevent, intervention concernant l'organisation de la manifestation « Octobre Rose »

Réponses de Mr le Maire aux questions envoyées par Mr Hurlisis :

Mr Hurlisis : Je vous invite à prendre connaissance des questions suivantes pour l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal du 31/10/24 (questions suggérées par des habitants de la commune) :

Mr le Maire : Les questions posées par Mr Hurlisis, à la demande fortuite d'habitants de la commune, n'ont pas à paraître dans l'ordre du jour qui a été établi dans la convocation, mais seront donc renseignées lors du tour de table ...

Mr Hurlisis : Pouvez vous nous préciser le montant de l'aide versée par la mairie via le comité des fêtes à une association dans le cadre de la manifestation (marche au départ de Wandignies Hamage) d'octobre rose? Quelle est le nom de cette association?

Mr le Maire : En ce qui concerne la manifestation organisée par la mairie à l'occasion « d'Octobre Rose », en quoi le montant de la recette de cette journée en faveur de la lutte contre le cancer du sein peut intéresser le président de l'Association Leucémie Espoir ?

Cette recette concerne « Octobre Rose » et non l'ALE dont je respecte l'investissement ...

La cause n'est pas la même ...

Et pour en revenir au nom de l'association à laquelle la recette a été reversée par le biais du Comité des Fêtes, son nom t'a été indiqué le lundi matin 7 octobre 2024, quand tu es passé en mairie. Il ne m'a pas fallu un weekend complet pour retrouver son nom comme cela a été évoqué le jour-même (et sous-entendu par le biais de réseau malsain ...)

La recette a été arrondie par le Comité des Fêtes et reversée en toute transparence à l'association « Vivre comme avant ». Il ne s'agit nullement d'une association ludique, culturelle ou sportive quelconque ... (Mme Dezetant elle-même lui a déjà reversé la recette de ses prestations à plusieurs reprises).

Et la manifestation organisée le 6 octobre ne s'est pas limitée à une marche à partir de Wandignies-Hamage !

Mr Hurlisis : Un médecin s'est implanté sur la commune et tant mieux pour les Wandinamageois. La maison médicale est en cours de construction.

Quelles sont les contreparties actuelles et futures consenties par la mairie en dehors de la construction de cette maison? si oui quel coût pour la mairie?

Mr le Maire : Un médecin s'est en effet installé dans la commune à la demande de la mairie, dans deux modulaires pour l'instant et par la suite dans la maison de santé qui est en construction. Nous l'accueillons à titre gracieux jusqu'à la réception des travaux (la location des modulaires s'élève à 450 € / mois) et nous percevons un loyer de la part du médecin et des infirmiers dès qu'ils seront installés dans le nouveau bâtiment. Certaines communes vont encore plus loin (logement gratuit voire même financement des études) ...

Mr Hurlisis : Les conditions sécuritaires en matière d'incendie sont-elles respectées pour le hameau de Grohain?

Mr le Maire : En ce qui concerne le hameau de Grohain, une réserve incendie est déjà présente sur ce hameau et une autre est en prévision. Pourquoi la question ne se pose-t-elle pas pour le hameau du pont des haies ?

Mr Hurlisis : Dans le bulletin municipal, serait-il possible de présenter les différents services de la mairie et ainsi mettre en valeur l'investissement des employés communaux?

Mr le Maire : En ce qui concerne les différents services de la mairie, il suffit de s'adresser aux différents employés dont les investissements ne sont plus à démontrer ou même d'appeler la mairie. Nous ne pouvons pas présenter à chaque parution de bulletin les différents services proposés à la population. Les habitants de la commune connaissent très bien le rôle et les services d'une mairie en général.

Ces informations se trouvent par ailleurs sur le site de la commune et un organigramme est déjà paru dans le bulletin de juillet 2023.

Mr Hurlisis : Concernant le site ALTY, pouvez-vous préciser vos intentions sur le futur aménagement de cet espace?

Mr le Maire : Enfin, une convention a été signée par la mairie et l'EPF en 2014 en vue de la dépollution du site Alty. Tu connais très bien cette situation ainsi que nos multiples relances auprès de l'EPF. Une première dépollution a été engagée par la famille Dupriez, la nature a petit à petit repris ses droits et contribué à la dépollution, et ces derniers temps des chargés de mission de l'EPF sont repassés sur le site pour voir l'évolution des choses. La convention a été prolongée jusqu'à novembre 2026.

Notre objectif premier et majeur était et est toujours la renaturation du site avec réalisation d'une jonction entre la voie verte et la rue de la faïencerie, aménagée sous forme de « parcours santé » avec le soutien de la CCCO et du PNR, et installation d'un ou deux hébergements insolites (roulottes). »

Mme Isabelle DI GIOVANNI : R.A.S.

Mr Bernard DUJARDIN : demande concernant la refixation d'un panneau signalétique, allusion au dernier passage de la société Theys, question concernant l'identité des deux derniers aménageurs pour la parcelle de la rue Jean Muraton, invitation à l'occasion des 200 ans de l'église communale.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 20h43

JANVIER 2025



VENDREDI 10 JANVIER
 VOEUX DU MAIRE
 Salle des fêtes
 18H00

MARS 2025

SAMEDI 22 MARS
 REPAS DE PRINTEMPS
 LDW

PANNEAU POCKET

La mairie de Wandignies Hamage s'est équipée très récemment de PanneauPocket, une application mobile gratuite et pratique qui permet de diffuser rapidement des informations importantes ou des alertes locales directement sur les smartphones.

Pour la télécharger, scannez ce qrcode ci dessous:



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3** PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
 L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".
 © PanneauPocket

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bulletin municipal est consultable également au format PDF sur le site de la commune
<http://wandignies-hamage.fr/>